

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 7 AVRIL 2015 À 18 HEURES 30

N° 2 – 47 /2015 : ZAC PARC TECHNOLOGIQUE ALBI - INNOPROD : CONVENTION POUR LA RÉALISATION ET LA REMISE D'OUVRAGES ÉLECTRIQUES

L'An Deux Mille Quinze, le 7 avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 7 avril 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Robert AZAÏS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Naïma MARENGO), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Marie-Louise AT), Claude LECOMTE (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Elodie NADJAR, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir de Gérard POUJADE), Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Madame, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Naïma MARENGO (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Claude LECOMTE), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrice BEDIER, Pierre DOAT, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Hélène MALAQUIN.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Marie-Claude VABRE, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 53

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 AVRIL 2015

**N° 2 - 47 /2015 : ZAC PARC TECHNOLOGIQUE ALBI - INNOPROD :
CONVENTION POUR LA RÉALISATION ET LA REMISE
D'OUVRAGES ÉLECTRIQUES**

Pilote : maîtrise d'ouvrage étude programmation travaux

Monsieur Claude LECOMTE, rapporteur,

Lors du conseil communautaire du 28 septembre 2010 vous avez approuvé la convention cadre pour l'aménagement de la ZAC Parc technopolitain Albi-Innoprod. Cette convention prévoit le déploiement des réseaux électriques et des transformateurs au fur et à mesure des besoins.

Lors du conseil communautaire de 23 novembre 2010, vous avez autorisé monsieur le président à signer avec Erdf la proposition de raccordement pour l'alimentation électrique de la phase 1.

Cette phase concernait l'enfouissement de lignes électriques aériennes haute tension, la fourniture et la pose de 2 postes de transformation, et la création de câbles enterrés basse tension desservant les parcelles.

Lors du conseil communautaire de 3 juillet 2012, vous avez autorisé monsieur le président à signer avec Erdf la proposition de raccordement pour l'alimentation électrique de la phase 2.

Cette phase concernait la fourniture et la pose de 4 postes de transformation supplémentaires, et la création de câbles enterrés basse tension desservant les parcelles supplémentaires.

Lors du conseil communautaire du 10 février 2015, vous avez autorisé Monsieur le Président à signer avec Erdf la proposition de raccordement pour l'alimentation électrique de la phase 3 concernant le data center, la direction régionale d'Erdf et les parcelles situées à proximité.

Pour faciliter la coordination des travaux, Erdf propose de confier à l'agglomération la maîtrise d'ouvrage des travaux de tranchées des réseaux électriques et les travaux de déploiement du réseau de basse tension, sur la portion du chemin de la Teulière en construction.

En contrepartie, ERDF versera 14 238 €HT à l'agglomération.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la proposition de raccordement,

VU l'avis favorable du bureau du 27 février 2015,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE monsieur le président ou son représentant à signer avec Erdf la proposition de réalisation et de remise d'ouvrage électriques sur la portion du chemin de la Teulière en construction.

ACCEPTE d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de tranchées des réseaux électriques et les travaux de déploiement du réseau de basse tension, sur la portion du chemin de la Teulière en construction.

AUTORISE monsieur le président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et à signer tous les actes y afférant.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget annexe ZAC Innoprod de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 7 avril 2015,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

